

CONCOURS NATIONAL DE CIVILISATIONS GRECQUE ET LATINE 2022

Sujet 2022 :

Choisissez une figure célèbre du monde grec ou romain antique, qui exerce le pouvoir ou un simple citoyen qui y prend sa part.

Rédigez un discours dans lequel ce personnage évoquera son parcours personnel et fera part de ses ambitions, de ses projets pour la cité dans laquelle il vit ou de ses critiques sur son régime. Vous serez attentifs à introduire quelques références précises, historiques, littéraires ou mythologiques qui ancrent bien le discours dans l'Antiquité.

Il sera tenu compte de la qualité stylistique, notamment rhétorique, de ce discours.

L'usage d'un dictionnaire de langue française, noms communs, est autorisé comme au Brevet.

Note à l'attention des professeurs :

Les élèves doivent composer sur la copie normalisée disponible sur notre site et à la rubrique « Concours » (www.athenavoyages.com : rubrique « Association » puis « Concours »).

Merci d'imprimer le bordereau d'envoi des copies et de n'envoyer **par niveau et par groupe** (4^{ème} et 3^{ème}) **que 5 copies d'élèves ayant accepté le principe de la participation au voyage.**

Seuls sont déclarés « Lauréats du Concours Athéna » les élèves participant au voyage.

Le voyage des lauréats se déroulera cette année du 09 au 16 juillet 2022.

(Attention actuellement il faut présenter un schéma vaccinal complet pour entrer en Grèce).

Le programme du voyage est disponible sur le site (vol au départ de Paris).

Par précaution photocopiez les copies des élèves avant de les envoyer.

Aucune copie ne sera renvoyée aux professeurs ni aux élèves.

Ne pas hésiter à lire le règlement du concours aux élèves.

Attention :

L'adresse de messagerie de l'élève (ou des parents) et celle du professeur sont **indispensables** pour la communication directe des résultats dès la fin du jury (prévu mi **avril**) ; cela avant la parution officielle sur notre site (début mai) : nous demandons confirmation de la participation au voyage à chaque lauréat et à sa famille avant de publier les résultats. En l'absence de réponse, la qualité de lauréat revient à un lauréat placé en liste complémentaire ; il est donc indispensable de consulter régulièrement sa messagerie entre le 15 et le 30 avril !